

Pioneer Trust

Sauf erreur, ce n'est qu'après s'être engagé publiquement que le cabinet de la Saskatchewan a demandé au conseil d'administration de lui remettre les états financiers de l'institution. Apparemment, la direction de Pioneer Trust ne s'est pas rendue à cette demande, ou elle a mis beaucoup de temps à le faire. On a même dit que des cadres supérieurs de l'établissement avaient pris de longues vacances au cours de cette période critique en décembre, sans trop s'inquiéter de l'avenir de leur entreprise. Quelle conduite irréfléchie de la part des cadres supérieurs et du ministre des Finances de la Saskatchewan, lui qui le premier s'était ainsi engagé!

Quand la direction de Pioneer a tardé à dévoiler les états financiers, la Saskatchewan a finalement décidé d'agir unilatéralement et de faire examiner les dossiers de Pioneer par son ministère des Finances. Là encore, la situation était équivoque, car je suis certain que les fonctionnaires du ministère des Finances de la Saskatchewan n'avaient pas la compétence requise pour une telle vérification. Quoi qu'il en soit, ils ont conclu que la situation de Pioneer était pire qu'ils ne s'y attendaient. C'est la raison que la Saskatchewan a donné au public pour justifier sa décision de ne pas garantir l'émission d'actions en question.

Certains hommes politiques essaient de ne pas être trop cyniques, même si les événements dont ils sont témoins jour après jour pourraient très facilement les porter à l'être. Personnellement, j'ai beaucoup de mal à n'être pas cynique devant cette sordide affaire. Entre autres choses, le gouvernement provincial a envoyé quelque 1,000 lettres à des professionnels, avocats et hommes d'affaires de la Saskatchewan pour leur demander ce qu'ils pensaient du projet de la province visant à sortir Pioneer Trust de l'impasse. Ces professionnels ont répondu qu'ils s'opposaient au cautionnement. Je me demande donc si en décidant de ne pas procéder au sauvetage, le gouvernement de la Saskatchewan agissait pour des motifs politiques ou s'il avait compris que le bilan de l'entreprise était si désastreux qu'il n'était pas dans l'intérêt des citoyens de la Saskatchewan de lui venir en aide.

Un autre aspect amusant de cette affaire—je pourrais en effet parler de comédie si ce n'était pas aussi tragique—c'est que le gouvernement de la province et le ministre des Finances provincial ont voulu faire porter tout le blâme sur le gouvernement fédéral et le surintendant des assurances. Le ministre a reproché à ce dernier de se montrer beaucoup trop sévère à l'endroit de la gestion de Pioneer, affirmant qu'il aurait dû lui accorder un délai plus long. D'après lui, le problème tient au fait que les sociétés de fiducie sont trop réglementées. En fait, le ministre des Finances de la Saskatchewan proposait au gouvernement fédéral d'élargir ses règlements. Je trouve impensable que le ministre des Finances de la Saskatchewan ait pu faire de telles affirmations, car ce n'est pas ce que nous constatons depuis quelques mois, voire depuis quelques années. Un certain nombre de sociétés de fiducie ont fait faillite en Ontario.

Je pense plutôt que cette situation a permis de montrer que les règlements sont trop laxistes et que la SADC n'a vraiment pas le personnel requis. Celle-ci n'est pas en mesure de remplir la mission qui lui est confiée, à savoir surveiller les activités des sociétés de fiducie. Nous avons vu, je pense que ni le surintendant des assurances ni la ministre n'étaient au courant de la situation réelle de la Pioneer Trust.

Il est facile de le voir d'après les déclarations que la ministre a faites à la Chambre et à l'extérieur, quand elle a expliqué la raison pour laquelle elle n'avait pas tenté de conclure un contrat d'agence qui aurait permis de sauver la Pioneer Trust. Elle a affirmé publiquement que si elle n'avait pas essayé de prendre de telles dispositions c'est parce qu'on ne s'était rendu compte de la gravité de la situation qu'au moment où on avait examiné les livres. Ainsi, le gouvernement fédéral ignorait la gravité de la situation et cela parce que ni le surintendant des assurances ni la SADC n'avaient les moyens de surveiller de près ces sociétés de fiducie. C'est donc, d'après moi, le comble de la stupidité et de l'irresponsabilité de la part du ministre des Finances et du gouvernement de la Saskatchewan d'affirmer que les règlements sont trop stricts et qu'ils devraient être assouplis.

• (1150)

Aujourd'hui, les choses sont telles que les contribuables canadiens sont invités à fournir de nouveaux fonds. La ministre a admis dans son intervention que 203 millions avaient déjà été versés pour rembourser les déposants assurés. Le gouvernement fédéral réclame encore 5 millions. Pour sa part, la province de la Saskatchewan devra ajouter quelque 10 millions. Voilà une situation, monsieur le Président, qui aurait pu et aurait dû être prévenue. On aurait pu croire que le gouvernement fédéral et le gouvernement conservateur de la Saskatchewan qui se font forts de bien gérer leurs affaires auraient dû réussir à éviter une perte de plusieurs centaines de millions de dollars du fait d'une maladresse, disons du fait d'une erreur.

Je m'imagine difficilement comment ces dirigeants d'entreprises, hommes ou femmes, ont pu déclarer à l'électorat canadien: «Élisez-nous, nous saurons mener la barque». Vous auriez dû les entendre en Saskatchewan, en 1982, monsieur le Président, pendant la campagne provinciale. Ils invitaient leurs électeurs à renverser les néo-démocrates qui, d'après eux, étaient les administrateurs les plus négligents qu'on ait jamais vus. Ce sont des gens qui dépensent sans compter n'ayant ni le sens des affaires ni celui de l'économie. «Élisez-nous, disaient-ils, nous sommes des gens d'affaires expérimentés et nous allons gouverner comme des entrepreneurs.» C'étaient des beaux mots. Pourtant, monsieur le Président, il suffit de jeter un coup d'œil sur cette faillite monumentale pour comprendre que ces supposés gens d'affaires qui prétendent savoir administrer et aussi économiser les fonds publics, que ces gens-là ont laissé 200 millions et quelque leur filer entre les doigts.